





NOUVEAUTÉS JURIDIQUES ET FISCALES DE LA PRÉVOYANCE / SANTÉ COLLECTIVE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA203	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	693,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 06/11/2024 au 06/11/2024

OBJECTIFS

- Maîtriser les dernières évolutions du cadre juridique de l'assurance collective
- Analyser les conventions collectives et les obligations des employeurs en matière de protection sociale supplémentaire des salariés

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à <u>moinscriptions@ifpass.fr</u>

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Analyse et mise en pratique des derniers textes impactant la pratique en assurance collective.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel des assurances collectives, formateur expert de l'IFPASS.

PROGRAMME

- A. Evolution du contentieux lié à l'application de la loi Evin
- 1. Maintien des garanties santé : article 4
- 2. Maintien du paiement des prestations acquises et différenciées : article 7
- 3. Sanction du défaut d'information du salarié : article 12
- B. Définitions des catégories objectives
- 1. Critères prévus par la réglementation
- 2. Modalités d'application
- 3. Situation des circulaires de la Sécurité sociale
- C. Adaptation et application de l'article 31 de la loi Evin
- 1. Conséquences de la réforme des retraites
- 2. Dispositions d'ordre public
- 3. Calcul des indemnités de résiliation
- D. Adaptation et application de la portabilité
- 1. Cadre juridique de la portabilité
- 2. Notions de durée et de garanties
- 3. Conditions d'accès
- 4. Cas particulier : démission
- 5. Plafonnement progressif des tarifs
- E. Réformes apportées aux contrats santé
- 1. Evolutions du cadre juridique
- 2. Notion de contrat responsable
- 3. Garanties minimales
- 4. Plan 100% Santé
 - 5. Médecins OPTAM ou non OPTAM

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Chargés de clientèle Gestionnaires de contrat Souscripteurs Inspecteurs Intermédiaires d'assurance Chargés d'études juridiques et actuarielles

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – <u>nbenakli@ifpass.fr</u>) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formation IFPASS ou connaissances équivalentes.

AA140

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

693,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 22/11/2024 à 16:49